

Q - Est-ce que les populations qui se sont rassemblées sont motivées pour retourner vers leur habitation ?

R - La meilleure motivation, c'est de les rassurer et de les nourrir. C'est ce que nous faisons dans la zone humanitaire sûre. Quant à les inciter à rentrer chez elles, là non plus il ne faut pas confondre les responsabilités. Seules les nouvelles autorités rwandaises peuvent le faire, il faut maintenant qu'elles démontrent qu'elles sont capables de le faire, qu'elles sont capables de créer les conditions politiques pour que tous les Rwandais se sentent à même de rentrer chez eux. C'est leur responsabilité, ce n'est pas la responsabilité de la France. Nous pouvons y aider, bien entendu, dans la zone de sûreté, mais c'est dans l'ensemble du Rwanda que les réfugiés doivent pouvoir rentrer.

Q - Au plan de la présence concrète des troupes ? Comment se fait-il qu'il y ait une présence si importante de troupes liées au renseignement militaire ?

R - C'est de la polémique. Je ne connais personne, qui aujourd'hui, ne rende hommage à la façon dont la France s'est comportée dans cette zone ; tout le reste est pure polémique. Je crois que nos soldats font un travail admirable, exclusivement humanitaire. Quand on les voit aujourd'hui aider les populations, ensevelir hélas les victimes des épidémies, je crois qu'il faut vraiment avoir l'esprit mal disposé pour soulever ce type de difficultés.

Q - Confirmez-vous qu'il n'y aura plus de soldats français au Rwanda après le 22 août ?

R - L'opération Turquoise, telle qu'elle a été prévue dans la résolution du Conseil de sécurité, 929 si j'ai bonne mémoire, prendra fin le 22 août comme cela a toujours été annoncé, ce qui ne veut pas dire qu'au Zaïre, à Goma, dans le cadre de l'opération conduite cette fois-ci par le HCR, la France sera absente, évidemment pas. Nous continuerons notre effort humanitaire, mais dans un contexte désormais différent. Nous avons amorcé les choses, nous avons montré l'exemple. Il faut que, maintenant, la communauté internationale se mobilise.

Q - Et vous n'allez pas demandé un autre mandat ?

R - Non, sûrement pas.

PARIS, 25 JUILLET 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé au journal "Le Figaro"

Rwanda - intervention française - problème humanitaire

Q - L'épidémie de choléra chez les réfugiés du Rwanda a enfin mobilisé les gouvernements étrangers. Notamment les Etats-Unis, qui avaient laissé la France s'engager seule pour aller sauver les survivants du génocide. Mais, du coup, Washington et les Nations unies demandent à la France de maintenir ses soldats après l'expiration du mandat de l'ONU, qui court jusqu'au

22 août. Paris va-t-il prolonger le séjour de son contingent ?

R - La France a donné l'exemple. Nous sommes allés là-bas, en vertu d'un mandat donné par le Conseil de sécurité : clair dans ses objectifs mais limité dans sa durée. La France entend s'y maintenir. Turquoise répondait à une logique de protection des populations pour mettre un terme aux massacres sur le territoire même du Rwanda. Cet objectif a été atteint.

Q - Mais le choléra n'est-il pas en train de bousculer le mandat initial ?

R - Il faut maintenant une action internationale humanitaire placée sous l'égide des grandes organisations, au premier rang desquelles le Haut-commissariat pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial. Compte tenu de l'ampleur de la catastrophe qui se déroule sous nos yeux, au Rwanda mais aussi au Zaïre et dans d'autres pays voisins, c'est une mobilisation de tous qui est nécessaire. La France y apportera, bien sûr, sa contribution sous la forme appropriée. Les Américains eux-mêmes se mettent en mouvement. L'intervention change à la fois de dimension et de nature. J'ajoute qu'une mobilisation comparable doit permettre l'arrivée sans délai des contingents de la MINUAR, dont plus rien ne pourrait justifier le retard.

Apathie de la communauté internationale - conditions de l'intervention française

Q - Comment expliquez-vous l'absence de tous ces membres de l'ONU, qui ont voté ou approuvé la résolution du Conseil de sécurité et qui, aujourd'hui, traînent les pieds pour fournir la logistique et l'argent nécessaire ? Qu'il s'agisse, jusqu'au choc créé par le choléra, des avions promis par les Américains ; des équipes de médecins belges qui attendent une situation à risque zéro : de l'UEO, dont le oui de principe n'a débouché sur rien ?

R - Faut-il vraiment s'en étonner ? Nous avons eu droit à beaucoup de témoignages d'admiration. En d'autres temps, c'est ce qu'on appelait le soutien sans participation.

Q - Pourquoi la France n'est-elle pas intervenue dès le mois d'avril, quand les massacres ont commencé ? Les soldats français, qui évacuaient les étrangers, n'auraient-ils pas pu rester pour arrêter les horreurs qui se déroulaient sous leurs yeux ? Faut-il un mandat des Nations unies pour remplir un devoir d'assistance à des gens en danger de mort ?

R - Fallait-il un feu vert des Nations unies ? Sans hésiter, je réponds oui. La France a une conception des relations internationales qui exclut qu'un pays quelconque puisse s'introduire par la force sur un territoire étranger sans y avoir été autorisé par les Nations unies. Cela doit valoir pour les crises dans les Etats de la CEI aussi bien que pour Haïti. Quand on parle de la légalité internationale, il faut un mandat de l'ONU.

Q - Roland Dumas, votre prédécesseur au quai d'Orsay, vient de critiquer le fait que les troupes françaises ne soient pas restées en avril ?

R - Il est dommage, lorsque l'on a longtemps dirigé la diplomatie française, comme l'a fait M. Dumas, qu'on

dise d'aussi grosses bourdes. Quand il regrette la décision prise en avril de la France de retirer ses Casques bleus, les bras m'en tombent. La France n'a jamais eu de Casques bleus au Rwanda, et certainement pas au mois d'avril. Le contingent français, qui était sous nos couleurs, a été entièrement retiré au mois de décembre, c'est-à-dire avant l'assassinat du Président Habyarimana. Pour critiquer efficacement, on doit d'abord s'informer. Il est trop tôt pour faire un bilan de l'opération Turquoise. Mais je crois qu'en montrant l'exemple, la France a sauvé l'honneur.

Actions de la France en matière de politique étrangère - GATT - Bosnie - Rwanda

Q - Sur le GATT, le projet de règlement pour la Bosnie, le Rwanda, la France a osé être seule. Mais si le succès a été indéniable pour le GATT, sur les autres sujets cet activisme solitaire n'est-il pas en train de déboucher sur une impasse ?

R - Je ne partage absolument pas cette opinion. D'abord sur le GATT nous n'avons pas été seuls longtemps. Assez rapidement, nous sommes arrivés à faire l'unité des Douze et c'est ce qui nous a permis d'aboutir à un résultat satisfaisant. Pour le Rwanda, on ne peut pas non plus parler d'isolement : nous avons un mandat de l'ONU. Sur la Bosnie comment peut-on dire que la France est seule ? Nous avons obtenu de réunir les Américains, les Russes et l'Union européenne. C'est ce qu'on appelle le "groupe de contact". C'est une idée française et c'est une idée qui marche. Nous avons pu aboutir à un projet de règlement territorial qui a été proposé à toutes les parties. Ce plan de paix réussira-t-il ? C'est une autre question. La Croatie et la Fédération croato-musulmane ont accepté sans conditions le plan de Genève. Mais la réponse des Serbes de Bosnie, telle qu'elle a été fournie, mercredi, au groupe de contact est en fait un refus. J'espère que d'ici la prochaine réunion ministérielle, fin juillet, nos efforts conjugués permettront de faire entendre raison aux plus extrémistes et aux plus sectaires.

Attitude serbe face au plan de paix de Genève

Q - La réponse en forme de ni oui ni non que les Serbes de Bosnie viennent de donner au groupe de contact ne signifie-t-elle pas que tous vos efforts diplomatiques n'auront servi à rien ?

R - Vous avez la mémoire courte. En février dernier, il s'est produit un tournant dans ce conflit de la Bosnie avec l'ultimatum qui a été lancé par l'Alliance atlantique. A l'origine de cette décision, il y a eu une initiative française, mise au point ensuite avec les Etats-Unis, et qu'il n'a pas été facile - il faut bien le dire - de faire accepter par nos partenaires. Et cela a tout changé. A Sarajevo, j'ai pu récemment observer que la ville n'avait plus rien à voir, dans son aspect physique et dans les manifestations de la vie quotidienne, avec ce que j'avais vu en février. Il y a eu de grands progrès.

Q - Mais vous butez toujours sur le refus serbe.

R - Les Serbes de Bosnie se sentent isolés et incompris. S'ils s'enfoncent dans cette espèce de manie de la persécution que j'ai perçue lorsque je me suis rendu à Pale, leur capitale ; s'ils persistent dans cette

fuite en avant vers la guerre, alors tous les efforts que nous avons faits depuis plusieurs mois risquent d'être ruinés. Mais j'espère que la raison l'emportera. Sous l'influence de la communauté internationale ; sous l'influence du gouvernement de Belgrade qui me semble avoir une vue beaucoup plus réaliste des choses ; sous l'influence d'un certain nombre de puissances qui ne sont pas réputées a priori anti-serbes, je pense à la Russie notamment. J'espère donc que, d'ici la fin juillet, une solution sera trouvée. Nous avons maintenant à notre portée un règlement de paix, qui n'est pas parfait mais qui est équilibré et auquel personne ne propose d'alternative.

Union européenne - Présidence de la Commission

Q - Passons à l'Europe. En abandonnant Jean-Luc Dehaene, rejeté par Londres, et en se résignant à l'élection de Jacques Santer à la présidence de la Commission de Bruxelles, la France et l'Allemagne ne se sont-elles pas inclinées devant la Grande-Bretagne ? Depuis son entrée dans le club européen, celle-ci n'a cessé d'agir pour changer les règles de ce club et imposer sa doctrine d'une Europe minimaliste ?

R - La France ne s'est pas résignée à la désignation de M. Santer. Elle l'a activement soutenu car M. Santer est un excellent candidat, il sera, j'en suis sûr, un excellent président de la Commission. C'est un Européen convaincu. C'est un homme d'expérience et c'est un ami de la France. Intellectuellement, philosophiquement, géographiquement, culturellement, il y a plus d'une parenté entre M. Santer et M. Dehaene. On peut se demander si la Grande-Bretagne n'a pas remporté à Corfou une victoire à la Pyrrhus. J'ajoute que la désignation de M. Santer a fait l'objet d'un avis favorable du Parlement européen...

Q - De justesse...

R - Il est vrai que cet avis a été rendu à une majorité assez serrée. Mais le Parlement intervenait à titre consultatif et les socialistes y constituent le groupe le plus puissant. Or, M. Santer n'est pas socialiste, ce dont je me réjouis. De plus, comme l'a dit M. Santer, une majorité est une majorité.

Q - Pourquoi les Français et les Allemands ne sont-ils pas allés jusqu'au bout pour M. Dehaene ? Pourquoi n'ont-ils pas pris le risque de la rupture avec Londres ?

R - Imaginons qu'un éclat se soit produit ! La France et l'Allemagne auraient été aussitôt accusées d'avoir été incapables de trouver une solution de consensus. A quoi bon rechercher systématiquement la crise ? Il est normal que, sur des décisions comme celles-là, il y ait consensus. C'est aussi la confirmation qu'il est impossible d'imposer à un pays membre de l'Union européenne une décision dont il ne veut absolument pas. La France l'avait déjà démontré à propos du GATT.

Politique étrangère de la France - rôle moteur du ministère des Affaires étrangères

Q - Vous semblez avoir acquis une plus grande marge de manœuvre que celle des précédents ministres des Affaires étrangères. Sans forcément respecter l'or-

dre hiérarchique, votre ministère donne l'impression d'être le moteur qui entraîne les autres autorités de l'Etat. Pour le Rwanda notamment, n'y a-t-il pas eu alliance objective entre le Quai d'Orsay et l'Élysée pour tirer derrière eux Matignon et le ministère de la Défense ?

R - Par formation, je suis très respectueux des hiérarchies. Il est vrai que, depuis bientôt dix-huit mois, ce ministère a pris des initiatives dans de nombreux domaines. C'est d'ailleurs son rôle. On cite souvent le GATT, la Bosnie, le Rwanda, il y en a eu d'autres. La réorientation de notre politique en Asie du Sud-Est, vis-à-vis de la Chine, par exemple, est une initiative que nous avons prise dès le mois d'avril 1993. Alors, comment se passent les choses ? Nous proposons, le gouvernement décide. Rien n'a jamais été fait dans tout ce qui a été entrepris depuis avril 1993, sans la décision explicite du Premier ministre, qui se tient en liaison avec le Président de la République. Lequel a évidemment tout son rôle à jouer en matière de politique étrangère. Il est vrai que certaines initiatives ne font pas toujours l'unanimité dès le départ. Et puis après, quand ça marche, tout le monde se réjouit.

BRUXELLES, 25 JUILLET 1994

Gambie - Communiqué de la Présidence au nom de l'Union européenne

Gambie - coup d'Etat

L'Union européenne a appris avec une grande consternation la tentative de renversement du gouvernement démocratiquement élu de Gambie. Elle demande à l'armée gambienne de regagner immédiatement ses quartiers et de faire allégeance au gouvernement légitime de Gambie, avec lequel l'Union européenne entretient d'excellentes relations. L'Union européenne réaffirme son attachement aux principes de la démocratie représentative et de l'Etat de droit. Elle attire également l'attention sur les conséquences qu'aurait ce coup d'Etat pour l'économie gambienne si les Etats membres étaient contraints de revoir leurs programmes d'aide.

PARIS, 26 JUILLET 1994

Rwanda - Article du ministre délégué à l'Action humanitaire et aux Droits de l'homme, Mme Lucette Michaux-Chevry, publié dans le Figaro

Rwanda - intervention française - action humanitaire

Au Rwanda, la télévision, les journaux, les témoignages ont brutalement mis sous les yeux des Français en vacances ou qui s'apprêtaient à y partir, des spectacles insoutenables.

Des charniers des centaines de milliers, puis des

millions de pauvres gens fuyant sur de mauvaises pistes, apeurés, terrorisés par les massacres auxquels ils avaient assisté : je suis encore hantée par le regard de ces centaines d'enfants errants que j'ai rencontrés lorsque je me suis rendue dans ce pays voici trois semaines.

Où allaient ces gens ? N'importe où, pour sauver leur vie et celle de leur famille.

Seule la France, à travers l'opération "Turquoise" et la constitution d'une zone humanitaire sûre, a apporté quelque soulagement et un certain répit à plusieurs centaines de milliers d'entre eux, en leur permettant de demeurer en sécurité à l'intérieur de leur pays.

Face à l'ampleur de ce drame, provoqué par le génocide voulu par les uns et les exactions perpétrées par les autres, je n'ai cessé de promouvoir, au sein du ministère dont j'ai la charge, des aides de plus en plus importantes en vue de parer au plus pressé, de concert bien entendu avec le ministère de la Défense en charge de l'opération "Turquoise", le ministère de la Coopération et un petit nombre d'organisations non gouvernementales.

Près d'un millier de tonnes de produits alimentaires ont ainsi été expédiées vers les différents points de rassemblement des réfugiés, sachant cependant qu'à ce jour, notamment en ce qui concerne au Zaïre les régions de Goma et de Bukavu, l'ampleur des besoins devient sans commune mesure avec les capacités de notre pays.

C'est pourquoi j'ai écrit aux "patrons" des différentes agences des Nations unies et de l'Union européenne en charge de l'assistance humanitaire pour les sensibiliser personnellement à l'urgence d'une aide multilatérale massive.

Les réponses n'ont pas trop tardé : on s'oriente délibérément et légitimement vers un transfert aux Nations unies des responsabilités que la France assurait jusqu'à présent pour la protection, la subsistance, voire la survie des réfugiés rwandais.

Solution politique - retour des réfugiés - nécessaire implication du nouveau gouvernement rwandais - Droits de l'homme

Parallèlement, vient de se mettre en place à Kigali un nouveau gouvernement dont la composition pourrait constituer une promesse de réconciliation pour l'avenir.

Il est essentiel que, dans le concert des nations qui se sont portées au secours du Rwanda, et de l'organisation internationale, le message adressé à ce nouveau gouvernement soit unanime : le retour des réfugiés sur leur terre et la restitution de moyens d'existence qui leur permettraient d'y vivre paisiblement doit constituer un impératif humain prioritaire.

Je sais que parmi ces réfugiés, certains se sont conduits de manière hostile, voire criminelle à l'égard de ceux qui aujourd'hui gouvernent le Rwanda et j'ai été l'une des premières à la commission des Droits de l'homme des Nations unies à Genève, à dénoncer au nom de la France l'ampleur du génocide, à un moment où certains hésitaient encore sur la qualification des horreurs rwandaises, pour demander l'ouverture d'en-